

30/10/2020

COVID-19

## | TALEIS VOUS ACCOMPAGNE

*CONFINEMENT, 2<sup>ème</sup> round. Rien ne change concernant la mobilisation de TALEIS et ses équipes pour à la fois protéger la santé de ses collaborateurs et favoriser l'emploi. Vous trouverez ci-dessous des informations utiles selon votre situation.*

*Une belle chaîne d'ondes positives et bienveillantes se poursuit pour faire face ensemble.*

*Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.*

*A très vite,*

**TALEIS et ses collaborateurs.**



## LES MESURES PRISES PAR TALEIS

À la suite des recommandations du gouvernement émises afin de limiter la propagation du Covid-19 en France, TALEIS a pris les mesures nécessaires pour :

- **Assurer la santé et la sécurité de ses collaborateurs, candidats et clients.**
- **Soutenir nos intérimaires / collaborateurs qui en télétravail, activité partielle ou arrêt continuent de faire face.**
- **Tenir nos engagements de conseils envers les entreprises**
- **Poursuivre notre mission de recruteurs et favoriser l'emploi dans les secteurs en activité en mobilisant notre vivier de compétences.**

- 1- Dès le début de la crise sanitaire, la communication sur les gestes barrières et l'incitation à préférer les visioconférences aux entretiens physiques a été diffusée auprès de nos collaborateurs
- 2- Dès le 17 mars 2020,
  - nos agences ont été fermées jusqu'à nouvel ordre.
  - le télétravail a été mis en place afin d'assurer la continuité de nos services (suivi des missions intérimaires et gestion des projets de recrutements).
  - Les rdv clients et candidats et réunions ont désormais lieu à distance via des outils tels que TEAMS, ZOOM, SKYPE, WHATSAPP, etc....

**TALEIS** dispose de tous les outils informatiques et digitaux pour assurer la qualité habituelle de service et d'accompagnement.
- 3- Dès le 11 mai 2020,
  - Nos agences ont pu ouvrir à nouveau leurs portes dans le respect de toutes les consignes sanitaires : aménagement des salles de réception candidats et bureaux, mise en place de protection plexi, distanciation, port du masque obligatoire dans les locaux et bureaux dès lors que la distanciation d'1.50m. ne peut être tenue, bornes de gel hydroalcoolique, accès sécurisé, etc.
- 4- Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020,
  - Port du masque obligatoire dans tous les lieux clos et partagés au travail.
- 5- Dès le 30/10/2020, date du RE-confinement
  - La continuité de services est pleinement assurée auprès de nos intérimaires, clients et candidats. Le protocole sanitaire est aménagé et respecte pleinement les directives.

La charte **#protégeonsensemble** marque notre engagement à respecter et faire respecter les consignes de prévention et protection dans l'exercice de nos activités.

## VOUS ETES INTERIMAIRE TALEIS ?

Télétravail, maintien sur site, garde d'enfants, activité partielle, arrêt de mission...

Pour toutes questions concernant votre mission et votre situation, nous sommes à votre écoute et vous apportons les réponses les plus ajustées. **N'hésitez pas à nous contacter par [MAIL](#).**

Veillez à respecter scrupuleusement **les consignes d'hygiène et de sécurité données par le gouvernement et par l'entreprise utilisatrice** (si vous êtes en télétravail ou maintenus sur site).

En cas d'apparition de symptômes, contactez votre médecin traitant

En cas de symptômes graves, contacter le 15

- Suivez les instructions d'isolement le cas échéant
- Informez immédiatement votre agence, votre chargé d'affaires et votre contact sur le site d'exercice de votre mission .

Nos équipes sont mobilisées pour vous apporter une parfaite continuité de nos services. Soyez assurés de notre plein engagement à vos côtés pour vous accompagner.

## LES LIENS UTILES

- **Consulter les informations « officielles » du gouvernement et ministère de la santé : attestation, application, gestes barrière, etc...**  
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- **Consulter les conseils si vous pensez avoir des symptômes COVID-19**  
<https://maladiecoronavirus.fr/>
- **Profiter d'aides et services réservés aux intérimaires**  
<https://www.fastt.org/>

## EN RECHERCHE D'EMPLOI ?

Nos équipes Recrutement sont mobilisées pour accompagner votre recherche d'un nouvel emploi.

- Même si la situation est tendue, les projets sont là et les besoins en compétences aussi !
- De nouvelles opportunités sont détectées chaque jour auprès de nos clients décideurs RH et Opérationnels (Intérim, Cdd, Cdi en présentiel ou télétravail)
- La plupart de nos opportunités de postes sont en ligne sur notre site web [www.taleis.com](http://www.taleis.com) mais pas toutes...n'hésitez pas à contacter directement nos consultants.
- Pensez à nous adresser directement votre candidature spontanée en expliquant vos souhaits, vos attentes, votre situation.

## VOUS RECRUTEZ ?

Nos équipes Recrutement sont mobilisées pour accompagner vos projets de recrutement en INTERIM, CDI ou CDD.

Pour vos demandes de compétences, nous mobilisons notre réseau d'intérimaires et candidats pour y répondre dans des délais ajustés.

**Vous pouvez contacter votre consultant habituel ou bien déposer [ICI](#) votre demande.**

# LES GESTES BARRIERES

En cette période de crise sanitaire, il convient d'adopter quelques gestes simples pour vous protéger et protéger les autres. Dès lors que vous êtes en situation d'interagir avec d'autres personnes, appliquez strictement ces règles d'hygiène (mise à jour [ici](#))

- Portez un masque dans tous les lieux clos et partagés au travail. C'est obligatoire depuis le 01/09/2020
- Lavez-vous les mains TRÈS régulièrement.
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir.
- Saluez sans serrer la main ni embrasser pour éviter la propagation du virus.
- Utilisez des mouchoirs à usage unique et jetez-les à la poubelle après utilisation.
- Respecter une distance d'1m.
- Aérez les espaces clos 3/15 minutes par jour
- Téléchargez l'application TousAntiCovid disponible au téléchargement sur



**N'oubliez pas que même sans symptôme, vous pouvez être porteur sain, il est donc de la responsabilité de tous d'observer ces gestes simples.**

Si vous avez des questions sur le coronavirus, appelez le 0 800 130 000 (l'appel est gratuit). Attention cette plateforme n'est pas habilitée à donner des conseils médicaux. Dans ce cas, appelez le 15 ou votre médecin traitant



COVID-19

